

Amer déconfinement pour les lieux de culte

Par **Philippe Vaillancourt** et **François Gloutnay**
Agence *Présence*

Le contexte de la réouverture des lieux de culte au Québec, à la mi-juin, a laissé un goût amer pour plusieurs. Non seulement les communications entre les groupes religieux et le gouvernement ont-elles été ardues pendant le confinement, mais le premier ministre n'a pas daigné parler explicitement des églises et des temples lorsqu'est venu le moment de les rouvrir.

Plus le confinement avançait, plus la pression montait sur les autorités religieuses, alors que les fidèles constataient que des pans entiers de la société étaient autorisés à rouvrir avant les lieux de culte.



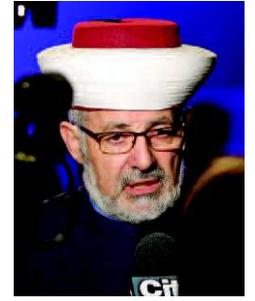
Mgr *Marc Pelchat*

Le gouvernement actuel ne semble pas très à l'aise dans ses contacts avec les groupes religieux, confiait au début du mois de mai M^{gr} **Marc Pelchat**, évêque auxiliaire à Québec. Devant sa difficulté à contacter certains groupes religieux, le gouvernement Legault a d'ailleurs sollicité l'aide de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AECQ), qui a initié un regroupement de leaders religieux de diverses confessions – la Table interreligieuse – pour émettre une déclaration commune le 23 mars. Celle-ci incitait les fidèles à respecter les consignes du gouvernement.

C'est cette Table interreligieuse, responsable de rédiger les protocoles pour les différents lieux de culte, qui a travaillé avec des responsables de la Santé publique pour planifier la réouverture. C'est aussi elle qui a annoncé la réouverture des lieux de culte quand elle a compris que le gouvernement ne le ferait pas clairement.

Le climat de travail était bon avec les fonctionnaires, confie l'imam **Hassan Guillet**. « Mais quand ces fonctionnaires ren-

contraient les autorités, tout semblait se compliquer. » D'où la surprise de tous les leaders religieux du Québec d'entendre le gouvernement annoncer que les rassemblements intérieurs de 50 personnes et moins seraient dorénavant autorisés, sans qu'aucune mention ne soit faite des lieux de culte. « La laïcité, c'est quoi?, demande Hassan Guillet. C'est traiter tout le monde à égalité. Quand on nous fait sentir qu'il y a au Québec deux sortes de citoyens, les non-religieux et les religieux, là, je ne suis plus d'accord. »



L'imam *Hassan Guillet*

Le gouvernement « n'avait qu'à prononcer trois petits mots, lieux-de-culte, et l'affaire aurait été réglée », à la satisfaction de tous les leaders religieux, croit M^{gr} **Pierre Murray**, secrétaire général de l'AECQ. « C'est une prise de conscience qu'on est en postchrétienté », dit-il. « Il y a, du côté du gouvernement, une méconnaissance du phénomène religieux. La crise a carrément mis en évidence toute cette méconnaissance. »

L'historien **Frédéric Barriault**, du Centre justice et foi à Montréal, va encore plus loin. « La sécularisation à la québécoise a en effet franchi une nouvelle étape », croit-il. Selon lui, les récents débats sur les signes religieux dans l'espace public ont introduit dans la vie politique québécoise une « vision falsifiée de la laïcité » et « un désir de repousser le religieux aux marges de la société et de l'espace public, transformant les croyants en citoyens de seconde zone ».

« Tout cela n'a rien à voir avec laïcité, laquelle doit protéger l'État contre l'emprise du religieux, tout en respectant scrupuleusement la liberté de religion et d'expression des croyants, et ce, jusque dans l'espace public, dit-il. La foi religieuse apparaît à ces laïcistes comme un anachronisme, une anomalie à faire disparaître ou à cantonner dans la sphère privée. » Il rappelle que bien avant le confinement, dans les dossiers de la *Loi sur la laïcité*, de la refonte du cours Éthique et culture religieuse, de l'abolition du Conseil des affaires religieuses et de la mise en péril des services d'accompagnement spirituel dans les écoles, les hôpitaux et les institutions carcérales, cette vision était déjà déployée.



François Legault

« Le contraste est saisissant avec l'écoute dont fait preuve ce gouvernement à l'égard des doléances des chambres de commerce, ce qui en dit long sur la vision du monde affairiste, consumériste et matérialiste de celui-ci », souligne l'historien. ●